



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le OFF de la Biennale de l'Art Africain Contemporain de Dakar est constitué de manifestations artistiques autonomes organisées autour de l'événement central.

Le Secrétariat Général de la Biennale encourage l'organisation de ces expositions, dont le contenu est laissé à l'appréciation de leurs promoteurs.

Les organisateurs et les exposants prennent toute la responsabilité vis-à-vis du contenu de leur manifestation. Ils doivent être conscients qu'ils peuvent encourir des sanctions en cas d'infraction à la loi en vigueur au Sénégal.

La responsabilité de l'organisation de ces manifestations d'environnement n'engage pas le Secrétariat Général de la Biennale. La recherche du lieu d'exposition et les moyens matériels reviennent aux initiateurs privés qui décident, de façon autonome, du site, des dates, et du vernissage de leur exposition. Ils doivent personnellement (ou avec des partenaires) prendre en charge toutes les dépenses liées à leur exposition. Ils doivent aussi assurer leur propre communication.

Le Secrétariat général de la Biennale peut introduire les événements labellisés du « OFF » dans son programme. Il fournit aussi un fanion « OFF » à afficher sur les sites d'exposition.

La date du début de chaque exposition doit être inscrite dans la période de la Biennale (3 mai - 2 juin 2018), la fin est laissée à la discrétion de l'exposant. Les exposants s'engagent à communiquer au Secrétariat général de la Biennale tous éléments complémentaires requis concernant leur événement. Une fiche d'évaluation sera remise à chaque exposant pour des besoins de statistiques.

Les exposants s'engagent à communiquer au Secrétariat Général de la Biennale tout élément supplémentaires requis regardant leur évènement. Une fiche d'évaluation sera donnée a chaque exposant pour des besoins de statistiques.

L'inscription dans le programme général de la Biennale est soumise aux conditions suivantes :

- prendre connaissance des conditions d'inscription
- envoyer par e-mail le formulaire d'inscription dûment rempli et la fiche de projet avant le 15 février 2018, à l'adresse suivante :

off@biennaledakar.org

- Pour les expositions organisées dans les régions autres que Dakar, mettre en copie du mail portant formulaire d'inscription dûment rempli et fiche de projet le Directeur du Centre culturel régional (CCR) concerné

